
LIT-7021 – PRATIQUES IMMERSIVES

Bureau : CSL-3424 Local du cours : CSL- 0728A
Les étudiants peuvent me rencontrer sur rendez-vous.

Courriel : carole.nadeau@lit.ulaval.ca

DESCRIPTION

Ce cours, présenté sous forme combinée de séminaire et d'atelier, ouvre un espace de réflexions et d'explorations pratiques sur la notion d'immersion, à travers des lectures, des visionnements, des discussions et des exercices pratiques. Ce cours privilégie une approche à large spectre, en interrogeant le concept d'immersion par l'examen de pratiques artistiques variées (installation, parcours vidéo, création théâtrale, performance et exposition muséale) juxtaposé à des espaces de discussions nourris par des lectures théoriques.

Dans les processus de création s'opèrent les enjeux théoriques de la recherche scénique. L'immersion constitue une tendance à la fois névralgique et féconde du théâtre contemporain. Ce cours vise à explorer le cadre sociotechnique dans lequel le phénomène surgit, les enjeux, principes et mécanismes qu'il suscite (hétérogénéité, instabilité, corporéité, réseaux, résonance) de même que les nouvelles dynamiques relationnelles qui s'y opèrent (agencements des matériaux, modalités d'énonciations, activités spectatorielles, *énoncés flottants*, affects, etc.).

1. OBJECTIFS

L'objectif général du cours est l'exploration des définitions et approches de « l'immersion » qui ont émergé en occident, visant une meilleure compréhension des divers enjeux scéniques (jeu, mise en scène, réception).

- Ouvrir un espace de réflexions et de discussions sur le concept d'immersion ;
- Expérimenter de manière pratique les notions de dispositifs immersifs, d'horizon d'attente (relation aux spectateurs), de spécificité des langages médiatiques à travers des micro-exercices pratiques ;

2. CONTENU DU COURS

L'étudiant(e) sera appelé(e) à approfondir ses connaissances théoriques, à développer son esprit critique et son potentiel créateur en suivant les axes de formation suivants :

- étude de notions théoriques liées aux diverses approches de l'immersion, aux méthodes de création s'y rattachant ;
- visionnement de manifestations variées du spectre immersif ;
- exploration pratique.

3. APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Cours de type séminaire où chaque étudiant est invité à participer à sa formation en effectuant des recherches et en livrant ses résultats à la classe selon une formule d'échanges, de discussions et de présentations ;
- Ateliers où des exercices pratiques permettront l'expérimentation de certains enjeux et principes.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493> **1/**
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Échelle de conversion de notes (2^e et 3^e cycles)

Excellent : A+ = 94-100 A = 89-93 A- = 85-88
Très bon : B+ = 82-84 B = 78-81 B- = 75-77

Bon : C+ = 72-74 C = 68-71
Insuffisant : E = 0-67

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Qualité de la participation aux activités du cours (individuel, 15% de la note finale)**
- vérifiant l'assiduité, l'implication et l'apport individuel
- **Présentation orale : Compte-rendu commenté de lectures choisies (individuel 25% de la note finale)** - vérifiant les capacités de compréhension, d'analyse et de communication de lectures théoriques ciblées
- **Esquisse conceptuelle : idéation d'un micro-projet immersif (individuel, 15% de la note finale)**
- **Exercice expérimentation pratique (équipe, 30% de la note finale)**
- **Journal réflexif : processus de création et liens avec les notions théoriques (individuel, 15% de la note finale)**

5. DOCUMENTATION

Une bibliographie sélective sera distribuée en classe ou sur le site de l'ENA. D'autres documents pédagogiques (« Conseils, consignes et critères d'évaluation ») seront également mis à disposition des étudiants en classe ou sur le site de l'ENA, ou à la réserve des professeurs.

6. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

- Politique concernant les absences : La présence au cours est obligatoire et toute absence non motivée pourrait entraîner des pénalités. Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme. Selon ce règlement, une absence non motivée peut entraîner des pénalités et trois absences non motivées peuvent entraîner un échec. La règle des absences motivées pour une raison sérieuse tient toujours : une absence est considérée motivée sous présentation d'une preuve écrite valable et vérifiable à l'enseignant.
- Politique concernant la correction de la langue :
www.lit.ulaval.ca/departement/politiques-et-reglements/

- Plagiat / voir Règlement des études de l'Université Laval : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493> 2/
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Échelle de conversion de notes (2^e et 3^e cycles)

Excellent : A+ = 94-100 A = 89-93 A- = 85-88
Très bon : B+ = 82-84 B = 78-81 B- = 75-77

Bon : C+ = 72-74 C = 68-71
Insuffisant : E = 0-67